cdc habitat | Caisse des Dépôts GROUPE

Sécurité

Monoxyde de carbone : prévenir les risques d'intoxication



CDC Habitat installe des détecteurs de monoxyde de carbone (DAACO) dans les logements afin d'alerter les locataires et prévenir les risques d'intoxication.

Ce gaz très dangereux est la première cause d'intoxication accidentelle dans l'habitat et provoque une centaine de morts par an.

Qu'est-ce que le monoxyde de carbone ?

Gaz très dangereux, incolore et inodore, le monoxyde de carbone remplace l'oxygène sans que l'on s'en rende compte. Il peut provoquer une intoxication entraînant maux de tête, vertiges, nausées et perte de connaissance. Il provient le plus souvent des appareils de chauffage ou de cuisson fonctionnant avec un combustible (hors électricité).

Agir au quotidien

- Aérez votre logement 10 minutes par jour, été comme hiver.
- Faites contrôler vos équipements une fois par an par un professionnel.
- Ne bouchez pas les grilles de ventilation, indispensables au renouvellement de l'air.

Les bons réflexes en cas d'intoxication

1. **Coupez le gaz** et/ou mettez vos appareils à l'arrêt.
2. **Aérez** votre logement en ouvrant les portes et les fenêtres.
3. **Évacuez** votre logement.
4. **Appelez les secours** et attendez leur arrivée.
5. **Prévenez CDC Habitat** *via* votre espace personnel *CDC Habitat et moi* ou votre centre de contact clients au **09 73 321 421** (prix d'un appel local).
6. **Réintégrez** votre logement.



« Ensemble, prenons soin de votre VMC »
https://urlr.me/AM9qy4



Urgences

18 > **Pompiers**

15 > **Samu**

112 > **Urgences**

NOTRE ENGAGEMENT

CDC Habitat s'engage à vos côtés pour un cadre de vie sûr et serein.

Ensemble, protégeons votre cadre de vie.

CDC Habitat – Avril 2026 – Maquette : V. Charlanne © Getty Images, Storyset - Imprimé sur du papier PEFC